



RESEAU DES ANIMATEURS POUR L'ÉDUCATION DES COMMUNAUTÉS

B.P 755 Maroua-Cameroun Tél. 677646212/697050430/695199490

E-Mail : resaecbh2002@yahoo.com

Compte N° 0180132612970501-63, ECOBANK, Agence de Maroua

Bureau situé en face de l'Hôtel Maroua-Palace

**PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE
(PRINCES)
RESAEC/MINEPAT/PNUD**



Sensibilisation des Personnes Socialement vulnérables dans l'amélioration de l'exercice des droits civils, économiques et politiques dans les Communes de :
Maga, Moulvoudaye ,Touloum, Mora, Mokolo, Kousséri



Sensibilisation et Plaidoyer

RAPPORT FINAL DE MISSION

Période : 24 avril 2017-23 mai 2017

Par : **Boubakari Hamadou**
Coordonnateur RESAEC

Maroua, Mai 2017

SOMMAIRE

	Page
Vue synoptique des livrables attendus et obtenus.....	3
Rappel du contexte de la mission.....	4
Livrables attendus de la mission.....	5
Déroulement de la mission et livrables obtenus.....	5
<i>Phase Préparatoire.....</i>	<i>5</i>
<i>Tenues des séances de causeries éducatives, finalisation des plates-formes et élaboration des plans d'actions</i>	<i>opérationnels.....7</i>
<i>Plaidoyer en direction des autorités locales.....</i>	<i>8</i>
Difficultés rencontrées et solutions proposées.....	9
Leçons apprises.....	9
Suggestions.....	10
Conclusion.....	10
Annexes.....	11-144

Annexe 1 : Plan de travail validé et agenda des activités

Annexe 2 : Spécimen dépliant

Annexe 3 : Différentes plaquettes

Annexe 4 : Feuilles de présence Causeries avec les membres des Plates-formes

Annexe 5 : Procès-verbaux et Plates-formes

Annexe 6 : Plans d'actions opérationnels des Plates-formes

Annexe 7 : Spécimen Procès-verbal et du Guide référentiel de gestion des Plates-formes proposés

Annexe 8 : Contenu du plaidoyer

Annexe 9 : Feuilles de présence Plaidoyer

Annexe 10 : Lettres de soutien des Autorités Locales

VUE SYNOPTIQUE DES LIVRABLES ATTENDUS ET OBTENUS

Activités prévues	Livrables attendus	Livrables obtenu	Commentaires
Préparer les outils de sensibilisation et de mécanismes de recours des membres de la plateforme (groupes vulnérables) et de plaider auprès des autorités administratives, municipales, leaders traditionnels et religieux	Dépliants et listing des besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> • 600 dépliants produits (100/Commune) • 180 dossiers de presse produits (listing des besoins en droits des personnes socialement vulnérables et plaquettes), soit 30 dossiers de presse/Commune 	<i>Livrables largement réalisés</i>
Finaliser l'élaboration de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune accompagner les plateformes dans l'élaboration des plans d'actions opérationnels	Plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune et plans opérationnels des plates-formes	06 Plateformes de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles finalisées soit une plate-forme dans Commune et disposant d'un plan d'action opérationnel 01 cahier de charge des plates-formes élaboré et proposé au MINEPAT et PNUD pour validation	<i>Livrable réalisé à 100%</i> <i>L'élaboration d'un cahier de charges a été une recommandation faite lors de la formation des OBC par l'équipe cadre MINEPAT/PNUD</i>
Tenir des séances de sensibilisation à travers des causeries éducatives dans chaque Commune avec les populations en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) sur leurs droits, devoirs et avantages.	80% des populations cibles en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) ayant pris part à la sensibilisation maîtrisant leurs droits, devoirs et avantages	98,6% des populations cibles en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) ont pris part à la sensibilisation et maîtrisent leurs droits, devoirs et avantages	<i>366/371 membres des plates-formes sensibilisés (01 absent à Kousseri, 03 à Maga et 01 à Moulvoudaye)</i>
Mener le plaidoyer dans chaque Commune en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées, PDI) dans la prise de décision	70% des autorités locales favorables à l'implication populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision	99,2% des autorités traditionnelles, religieuses et politiques favorables à l'implication populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision	<i>134/135 autorités locales sensibilisés et ont signé des lettres de soutien et d'engagement à la faveur de l'implication des groupes vulnérables à la prise des décisions au niveau local (01 absent à Maga)</i>
Rédiger le rapport final de la Mission	Rapport Général de mission respectant le cahier de charges	Dépliants, Listing des besoins en droits des groupes vulnérables, Plateformes, Feuilles de présence, Dossier de presse, Photos, Besoins en droits des groupes vulnérables en version papier (plaquette) et numérique	<i>Rapport déposé en versions numériques et dure</i>

1. Rappel du Contexte de la mission

Dans sa vision stratégique, le Cameroun a retenu la protection et la promotion des droits humains comme condition nécessaire à la formation d'un capital humain capable de soutenir durablement la croissance économique dans sa marche vers l'émergence envisagée à l'horizon 2035.

Pour soutenir et accompagner ce processus, le Programme d'Inclusion Economique et Sociale (PRINCES) mis en œuvre par le Gouvernement avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a initié un projet visant à renforcer les capacités des groupes en situation de vulnérabilité (femmes, jeunes, personnes âgées, personnes déplacées internes et personnes vivant avec un handicap) en vue de leur permettre de connaître et faire valoir leur droit de participation aux instances décisionnelles et la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes de développement. Six communes sont concernées dans cette phase pilote : Maga, Moulvoudaye, Touloum, Mora, Mokolo, Kousséri.

Des consultations faites auprès des populations cibles du programme dans ces six communes Maga, Moulvoudaye, Touloum, Mora, Mokolo, Kousséri rapportent que la participation des femmes, des jeunes, des personnes âgées et/ou vivant avec un handicap, à la prise de décision à tous les niveaux demeure symbolique en dépit de l'explosion remarquable des associations de défense des droits et intérêts de ces catégories dans ces communes.

La quête d'une autonomie juridique et économique libèrerait les groupes cibles des pesanteurs socioculturelles citées comme paravent des pratiques contribuant à freiner la pleine participation de ces catégories aux prises de décisions au niveau communautaire.

Le Réseau des animateurs pour l'Education des Communautés (RESAEC) a été sollicité pour mener les activités de 1) sensibilisation des groupes socialement vulnérables sur leurs droits spécifiques et 2) de plaidoyer en direction des autorités administratives, municipales, les leaders traditionnels et religieux dans les Communes de Maga, Moulvoudaye, Touloum, Mokolo, Mora et Kousséri.

2. Livrables attendus

- Dépliants et listing des besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude ;
- Plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune avec chacune un plan d'action opérationnel;
- 80% des populations cibles en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) ayant pris part à la sensibilisation et aux séances de travail au tour des mécanismes de recours maîtrisant leurs droits, devoirs et avantages;
- 70% des autorités locales favorables à l'implication des populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision ;
- Rapport Général de mission respectant le cahier de charges.

3. Déroulement de la mission et livrables obtenus

3.1. La phase préparatoire

Cette phase s'est déroulée en quatre étapes (4) majeures :

3.1. a. La prise de contact avec l'équipe du niveau central

Cette étape s'est déroulée dans un hôtel de la place à Maroua. Il s'agit pour l'équipe du niveau central composée des responsables du MINEPAT, du PNUD et du Comité National de Droits de l'Homme (antenne de N'Gaoundéré) de rencontrer les responsables du RESAEC dans le cadre de la mission. Cette rencontre a permis d'avoir la même compréhension des termes de références de la mission et surtout de s'accorder sur les activités à mener et de l'agenda des descentes sur le terrain (***Annexe 1***).

3.1.b. La formation des OBC

Cette activité s'est déroulée en deux temps :

D'abord par une session de formation des OBC regroupant outre les membres de ces dernières, les autorités administratives et municipales des six Communes et les représentants sociologiques des plates-formes. Le contenu de la formation a porté sur les différents droits humains exprimés par les groupes sociaux et les instruments internationaux et nationaux de protection des droits humains. Un accent particulier a été mis sur les instruments juridiques nationaux et les conventions ratifiées par le Cameroun en matière de promotion et de protection de droits de l'Homme.

Les rapports des différentes missions effectuées dans les six communes par les équipes du MINEPAT et du PNUD ont été également présentés aux participants.

Ensuite une descente dans trois Communes à savoir Mora, Maga et Mokolo a permis à l'équipe de formateurs de poursuivre la formation des OBC basée sous l'approche <<learning by doing>>. Il s'agit d'observer les OBC dans la pratique des enseignements reçus lors de la phase théorique de la formation. A cet effet, leur attitude et aptitude ont été observées ainsi que les contenus des messages adressés aux groupes vulnérables réunis pour la circonstance.

Une séance de débriefing est tenue chaque fin journée sur le terrain pour permettre à l'équipe des formateurs de faire des feedbacks aux deux OBC (RESAEC et AJED-MR). Il s'agit de présenter les points forts et les points à améliorer. Cette approche pédagogique pertinente a permis aux responsables des OBC d'améliorer leurs performances afin de réussir la mission à leur assignée.

3.1.c. La production des outils de sensibilisation et de plaidoyer

Sous la base des rapports de mission et d'enquête remis par les responsables du MINEPAT et du PNUD, des dépliants et plaquettes ont été produits. Les contenus de ces outils ont porté sur les extraits des besoins spécifiques en droits humains exprimées par les groupes vulnérables par Commune.

Parlant des dépliants, quelques images illustratives des groupes vulnérables et des couleurs ont été utilisées pour capter l'attention du lecteur (***Annexe 2***).

Le dossier de presse à remettre aux autorités administratives, municipales, les leaders traditionnels et religieux et les sectoriels lors des ateliers de plaidoyer est constitué des dépliants, de la lettre d'introduction, des besoins exprimés par les groupes vulnérables et des droits de ces derniers (plaquette en couleur) tels que contenus dans les rapports des missions effectuées par le MINEPAT/PNUD (***Annexe 3***).

Il faut signaler que le dossier de presse contient également une lettre de soutien signée dans chaque Commune par l'autorité administrative, les leaders traditionnels et religieux et les responsables municipaux.

Livrables obtenus par rapport à l'activité menée

- 600 dépliants produits, soit 100 par Commune
- 135 dossiers de presse produits

3.1. d. L'information des autorités administratives locales

Avant les descentes sur le terrain, l'agenda de déroulement des activités a été transmis aux Sous-préfets et sectoriels par e-mail pour certains (Mokolo, Mora, Kousseri, Touloum) et par communication téléphonique pour d'autres (Moulvoudaye, Maga) afin d'informer et de mobiliser les différents personnes socialement vulnérables concernées.

Sur le terrain, des rencontres avec les Sous-préfets, Maires et sectoriels sont tenues avant le démarrage des activités de causerie éducative et de plaidoyer. Rencontres au cours desquelles, des informations détaillées sur le PRINCES et les activités à mener leur ont été données pour une bonne compréhension et obtenir leurs contributions.

3.2. Les séances de causerie éducative, la finalisation des plateformes et l'élaboration des plans d'actions opérationnels des plates-formes.

Dans chaque Commune, la séance de causerie éducative, la finalisation de l'élaboration de la plate-forme et l'élaboration du plan d'action opérationnel a débuté par le mot d'ouverture du Sous-préfet en présence du Maire ou l'un de ses adjoints et des représentants des sectoriels (MINJEC, MINPROFF, MINAS).

Trois temps forts ont servi pour animer la causerie éducative dans chaque commune :

- La présentation sommaire du PRINCES et les besoins identifiés par les groupes vulnérables dans chaque commune
- Par une série de questions/réponses, des explications sur chaque droit spécifique identifié ont été apportées l'animateur du RESAEC
- A la fin des échanges, une plage a été accordée aux participants pour poser des questions et des réponses ont été apportées par le RESAEC avec l'appui des Sous-préfets par endroit (Maga, Moulvoudaye). Les sectoriels ont également intervenu pour apporter des informations techniques et surtout pour faire connaître leur mission en tant que services étatiques. La distribution du dépliant à chaque participant a clôturé chaque séance de causerie éducative par Commune.

Pendant le déroulement de la causerie, une feuille des présences prévue à cet effet circulait pour enregistrer les participants (**Annexe 4**). Après la séance, la liste des membres de la plate-forme de l'année dernière a été présentée aux participants et, sous la base des personnes présentes, cette liste est mise à jour et imprimée séance tenante grâce à une imprimante prévue à cet effet. Le procès-verbal de la plate-forme est lu en plénière par un participant volontaire et immédiatement, chaque membre a apposé sa signature devant ses références. (**Annexe 5**). Une fois cette étape terminée, un spécimen de plan d'action a été présenté aux membres de la plate-forme. Le tableau à plusieurs colonnes a été rempli avec des activités précises et réalisables par les participants sous la modération des membres des deux OBC. Le plan a été passé en revue puis validé par l'ensemble des membres de la plate-forme présents (**Annexe 6**). Il faut signaler que les spécimens de procès-verbal et du guide référentiel de gestion des plates-formes proposés par le RESAEC (**Annexe 7**) n'ont pas été présentés aux participants à cause des instructions reçues du PNUD exigeant d'attendre la validation desdits documents avant la mise à la disposition des plates-formes.

Livrables obtenus par rapport à l'activité menée

	Causerie éducative						Commentaire
	Touloum	Maga	Moulvoudaye	Kousseri	Mokolo	Mora	
Nombre de membres des plates-formes sensibilisés	48/48	76/79	56/57	58/59	54/54	74/74	<i>366/ 371 membres sensibilisés soit 98,6% contre 80% attendus</i>
Nombre de dépliants distribués	100	100	100	100	100	100	<i>600 dépliants distribués</i>
Nombre de plates-formes finalisées avec plan d'action opérationnel	01	01	01	01	01	01	<i>Chaque Commune dispose d'une plate-forme finalisée et d'un plan d'action opérationnel</i>

3.3. Les rencontres de plaidoyer avec les autorités administratives, municipales, les leaders traditionnels et religieux.

Dans chaque Commune, une rencontre de plaidoyer s'est tenue regroupant le Sous-préfet, les représentants des sectoriels, les leaders traditionnels et religieux. Une présentation sur power point a été faite. Le contenu de la présentation portait sur la connaissance du PRINCES, les résultats de l'étude réalisée par le niveau central et les besoins spécifiques des groupes vulnérables (*Annexe 8*).

Les débats ont été ouverts après chaque présentation suivis de la remise à chaque autorité et leader, du dossier de presse comprenant les sujets traités lors de l'exposé pendant que la feuille des présences circulait afin d'enregistrer les participants (*Annexe 9*).

Le Sous-préfet a également pris la parole pour exhorter les leaders à apporter leurs contributions pour le respect tous azimuts des droits des personnes socialement vulnérables. Certains leaders ont pris la parole pour témoigner leur engagement et leurs remerciements pour la mise en œuvre d'un tel programme qui, selon eux viendra régler les problèmes des inégalités sociales observées dans leur localité.

Enfin, la lettre de soutien préalablement préparée a été lue et l'engagement de chacun a été matérialisé par la signature de ladite lettre (*Annexe 10*). La rencontre s'achève par le mot de fin prononcé par le Sous-préfet.

Livrables obtenus par rapport à l'activité menée

	Plaidoyer						Commentaire
	Touloum	Maga	Moulvoudaye	Kousseri	Mokolo	Mora	
Nombre d'autorités locales favorables à l'implication populations vulnérables à la prise de décision	22/22	16/17	23/23	17/17	32/32	24/24	<i>134/135 autorités locales favorables à l'implication populations vulnérables à la prise de décision soit 99,2% contre 70% attendus 06 lettres de soutien signées</i>
Nombre de dossier de presse remis aux autorités et leaders	22	16	23	17	32	24	<i>134 dossiers de presse remis</i>

4. Difficultés rencontrées et solutions proposées

La difficulté majeure rencontrée réside au niveau de l'adhésion des autorités municipales au Programme PRINCES plus précisément dans la Commune de Maga. Malgré les efforts faits par l'autorité administrative, le Maire reste indifférent aux activités prévues ni même se faire représenter. Une action particulière devra être faite par les responsables centraux de PRINCES auprès de ce dernier pour son implication future aux activités du programme.

5. Leçons apprises

Au terme de notre mission, nous tirons les leçons suivantes :

- Le PRINCES est un programme salubre non seulement pour les groupes vulnérables mais aussi pour les autorités administratives qui ont apprécié l'ensemble des activités et surtout les contenus de la sensibilisation et du plaidoyer ;
- Certaines autorités municipales commencent à prendre conscience de l'importance du programme et ont apporté leur soutien à la mise en œuvre des activités. Reste le cas de celui de Maga qui est préoccupant.
- Les autorités administratives sont restées très ouvertes et se sont appropriés du programme, c'est le cas des Sous-préfets de Moulvoudaye et Maga qui ont parfois joué le rôle d'animateurs de leurs administrés.

6. Suggestions

Pour la pérennisation du programme PRINCES, il serait souhaitable de :

- Poursuivre la sensibilisation des responsables municipaux pour leur adhésion effective au Programme ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions élaborés par les membres des plates-formes afin d'évaluer les impacts de leurs contributions dans la prise en compte des besoins des personnes socialement vulnérables par les Communes.
- Penser à donner d'autres formations aux membres des plates-formes notamment sur les techniques de plaidoyer afin de renforcer leurs capacités d'intervention et de servir de relais entre les groupes vulnérables et les Communes.

7. Conclusion

Dans l'ensemble, la mission s'est déroulée sans difficultés majeures. Toutes les activités prévues ont été réalisées et tous les livrables largement obtenus.

Nous ne saurons terminer ce rapport sans toutefois exprimer notre gratitude et parfaite reconnaissance à l'endroit des personnalités suivantes :

- L'équipe d'accompagnement (MINEPAT, PNUD et CNDHL)
- Les Sous-préfets et singulièrement ceux de Maga, Moulvoudaye et Mora pour la mobilisation des leaders traditionnels et religieux ;
- Les Maires de Kousseri, Touloum et Moulvoudaye pour la mise à disposition gratuite des salles ;
- Tous les leaders traditionnels et religieux pour leur participation active aux échanges et surtout leur adhésion aux activités ;
- Les DAJEC de Moulvoudaye, Mokolo, et Kousseri et les Chefs Centres Sociaux de Maga et Kousseri pour leurs contributions aux échanges
- La Directrice du CPFF de Mora pour la gratuité de la salle
- Le cadre communal de développement de Touloum pour son appui logistique

ANNEXES

Annexe 1: Plan de travail et agenda des activités

Etapas	Livrables	critères	Date livraison	Moyen de vérification	Date vérification	Observations
<p>1. Préparer les outils de sensibilisation et de mécanismes de recours des membres de la plateforme (groupes vulnérables) et de plaidoyer auprès des autorités administratives, municipales, leaders traditionnels et religieux</p>	<p>Dépliants et listing des besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l'étude</p>	<p>Critères par rapport à la démarche <u>Pour la sensibilisation et le plaidoyer</u> Pour concevoir les dépliants et le listing des besoins en droits des groupes vulnérables, les rapports des différentes missions de l'équipe du niveau central du PRINCES seront consultés pour extraire l'état des besoins en droits exprimés par les groupes vulnérables. Ces besoins seront reproduits sur les dépliants. Par rapport au dossier de presse, une liste des besoins en droits des groupes vulnérables sera dressée sous forme de plaquette, ensuite une lettre avec décharge sera adressée aux autorités et leaders afin de susciter leur engagement et implication dans le suivi du respect des besoins en droits des groupes vulnérables droits identifiés.</p> <p>Critères par rapport à la forme <u>Pour la sensibilisation et le plaidoyer</u> Les dépliants, listing des besoins des groupes vulnérables, la lettre aux sous-préfets, maires et leaders traditionnels et religieux seront présentés sur papier format A4. Spécifiquement les dépliants porteront des caricatures humaines pour capter l'attention du lecteur. Les plaquettes porteront une décoration en couleur pour démontrer la pertinence et l'intérêt du document.</p>	<p>J+1</p>	<p>Dépliants : *Pour la sensibilisation et le plaidoyer : 480 dépliants à raison de 80 par commune ; - Listing des besoins en droits des groupes vulnérables - Dossier de presse -Les plaquettes</p>	<p>J+8</p>	<p>Livable réceptionné</p>

		<p>Critère par rapport au contenu <u>Pour la sensibilisation et le plaidoyer</u> Les messages contenus dans les dépliants et listing porteront exclusivement sur les besoins exprimés par les groupes vulnérables contenus dans les différents rapports des missions des équipes de PRINCES réalisées dans les 6 Communes ; La lettre quant à elle comportera des messages de demande de soutien et d'implication des autorités et leaders dans les actions de protection des droits des groupes vulnérables décrits dans la plaquette.</p>				
2. Finaliser l'élaboration de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune	plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune	<p>Critères par rapport à la démarche Pour finaliser l'élaboration de la plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune, les OBC doivent établir une liste des représentants des groupes devant faire partir de la plateforme.</p> <p>L'ébauche de plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune sera présentée à l'équipe de mission au fur et à mesure de leur confection par voie électronique pour y intégrer les observations et inputs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un cadre opérationnel de la plateforme ; - Introduire dans le préambule de la plateforme la périodicité de la tenue des rencontres qui devra se faire au moins une fois par trimestre dans sa session ordinaire 	J+9	plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune	J+ 21	-Livrable réceptionné 50% des honoraires versés aux OBC sur leurs demandes

		<p>et chaque mois ou semaine sur convocation de son Président sur demande des représentants des groupes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - réceptionner la lettre d'engagement des autorités (sous-préfet, Maire) de la fonctionnalité de la plateforme ; - Créer un lien entre la plateforme et les autres outils existants dans la commune tels que le PCD, le CEOCA etc. - stimuler un jeu de rôle de l'opérationnalisation et de la fonctionnalité de la plateforme. -proposer au MINEPAT/PNUD un mécanisme de suivi de la plateforme <p>La plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune sera validée par les représentants soit en salle de formation ou bien sur le terrain.</p> <p>Critères par rapport à la forme</p> <p>La plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune va être présentée sous de tableaux comprenant l'affiliation des membres des groupes cibles</p> <p>Critère par rapport au contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 80% des groupes cibles (femmes, jeunes et personnes en situation de vulnérabilité) sont membres de la plateforme de dialogue et d'échange avec les autorités locales dans chaque Commune. 				
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

<p>3. Tenir des séances de sensibilisation à travers des causeries éducatives dans chaque Commune avec les populations en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) sur leurs droits, devoirs et avantages.</p>	<p>80% des populations cibles en situation de vulnérabilité (membres des plates-formes) ayant pris part à la sensibilisation maîtrisant leurs droits, devoirs et avantages</p>	<p>Critères par rapport à la démarche. Deux causeries éducatives par Commune seront organisées. Il est prévu de : (a) rencontrer les membres des plates-formes; (b) faire un test pré et post sensibilisation pour évaluer le niveau de connaissance des membres par brainstorming ; (c) animer des échanges sur les besoins en droits humains identifiés et (d) distribuer les dépliants prévus. Pour éviter de faire une sensibilisation de masse, des regroupements seront opérés en fonction de la taille des différentes catégories des cibles. Ainsi par exemple, les jeunes et les femmes seront regroupés autour d'une causerie éducative et, les personnes âgées(PA), les personnes handicapées et les personnes déplacées internes(PDI) ensemble pour une autre causerie éducative. Les normes d'une causerie éducative seront respectées durant toutes les séances (participants disposés en U, tranche horaire 45mn avec maximum d'une heure, l'approche d'animation sera participative selon les normes d'une causerie éducatives) Les besoins en droits des groupes vulnérables seront imprimés et découpés en feuillet puis distribués aux participants. Chaque participant devra lire le feuillet reçu puis donner une explication selon sa compréhension. Il sera ensuite demandé aux autres participants de donner leur avis. L'animateur interviendra pour clarifier et donner l'explication exacte du droit porté</p>	<p>J+9</p>	<p>- plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune - Feuilles de présence - Dossier de presse - Photos - Besoins en droits des groupes vulnérables en version papier (plaquette) et numérique</p>	<p>J+ 21</p>	<p>-Livrable réceptionné 50% des honoraires versés aux OBC sur leurs demandes</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	-----------------------------------------------------------------------------------

		<p>sur le feuillet. Ainsi tous les feuillets seront parcourus. Pour chaque droit expliqué, l'animateur donnera les devoirs et les responsabilités du citoyen pour le respect de ses droits ainsi que les avantages relatifs au respect des différents droits identifiés</p> <p>Critères par rapport à la forme Les Dépliants et Listing des besoins en droits serviront de support à l'animation.</p> <p>Critère par rapport au contenu Les contenus des causeries éducatives porteront exclusivement sur les besoins répertoriés lors de l'enquête préalable réalisée par l'équipe de PRINCES</p>			
<p>5. Mener le plaidoyer dans chaque Commune en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées, PDI) dans la prise de décision</p>	<p>70% des autorités locales favorables à l'implication des populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise de décision</p>	<p>Critères par rapport à la démarche Une rencontre regroupant le Sous-préfet, le Maire, les leaders traditionnels et religieux sera tenue dans chaque Commune. Les personnes indiquées seront convoquées par le Sous-préfet et la rencontre sera présidée par ce dernier. Il sera remis à l'autorité administrative, un dossier de presse contenant une lettre et l'état de besoins en droits des groupes vulnérables de son ressort de compétence. Quant aux autres participants, il leur sera remis seulement l'état des besoins des groupes vulnérables. Ensuite l'animateur interviendra pour donner des explications et des clarifications sur les différents droits. Une séance de débats/échanges suivra. A la fin, un consensus sera arrêté et ceci constituera des résolutions et d'engagements de tous les participants à faire respecter les droits des groupes vulnérables.</p>	<p>J+ 9</p>	<p>-plateforme de dialogue et d'échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune -Feuilles de présence -Dossier de presse - Photos -Besoins en droits des groupes vulnérables en version papier (plaquette) et numérique</p>	<p>J+ 21</p> <p>-Livrable réceptionné 50% des honoraires versés aux OBC sur leurs demandes</p>

		<p>Critères par rapport à la forme</p> <p>La rencontre se fera dans une salle choisie par le Sous-préfet et durera deux heures maximum. L`autorité administrative et municipale seront placées devant faces aux autres participants. Le sous-préfet prendra en premier lieu la parole pour planter le décor par son mot d`ouverture.</p> <p>Critères par rapport au contenu</p> <p>Le contenu de la rencontre portera exclusivement sur les besoins en droits des groupes vulnérables identifiés lors de l`étude préalable.</p>				
6. Rédiger le rapport final de la Mission	Rapport Général de mission respectant le cahier de charges	<p>Critères par rapport à la démarche</p> <p>Pour rédiger le rapport final, tous les éléments liés aux livrables obtenus seront rassemblés et leur conformité vérifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux jours de lecture pour insérer les inputs et les observations de l`équipe PRINCES sont retenus. Ce qui conduira au 29^{ème} jour. - le Rapport final est déposé le 30^{ème} jour. <p>Critères par rapport à la forme</p> <ul style="list-style-type: none"> -Document relié avec une photo de l`une des activités sur la couverture, une page de garde pour sommaire, des pages sur le déroulement des activités et des livrables obtenus et enfin de document des annexes comportant des feuilles de présences et de tous les outils développés 	J+ 22	Dépliants , Listing des besoins en droits des groupes vulnérables ,300 dépliants ,plateforme de dialogue et d`échange entre les autorités locales et les groupes cibles dans chaque Commune , Feuilles de présence , Dossier de presse, Photos	J+ 27	le Rapport final est déposé le 30 ^{ème} jour, à compter de la date d`engagement sur le contrat. -Livrable réceptionné 100% des honoraires versés aux OBC conformément au mandat leur liant au contrat.

		<p>Critères par rapport au contenu</p> <p>le rapport général va contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'introduction ; - La formation et accompagnement - Les rencontres de prise de contact avec les autorités administratives et municipales des six Communes - Les différents besoins en droits des groupes vulnérables des six Communes; - les plans de travail détaillé ; - Le calendrier de mise en œuvre des activités ; - Les prises de vue des activités menées ; 		<p>-Besoins en droits des groupes vulnérables en version papier (plaquette) et numérique</p>		
--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Communes	Dates	Activités	Lieux
Moulvoudaye	Du 07 au 08/05/17	<ul style="list-style-type: none"> • Causerie éducative avec les groupes vulnérables (plates-formes) (plates-formes) • Actualisation/Finalisation de la plateforme • Plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux • Organisation des séances de travail sur les mécanismes de recours • Elaboration des plans d'action (cadre opérationnel) des plateformes ; 	Salle délibérations de la Commune
Touloum	Du 09 au 10/05/17	<ul style="list-style-type: none"> • Causerie éducative avec les groupes vulnérables (plates-formes) • Actualisation/Finalisation de la plateforme • Plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux • Organisation des séances de travail sur les mécanismes de recours • Elaboration des plans d'action (cadre opérationnel) des plateformes ; 	Salle délibérations de la Commune
Maga	Du 12 au 13/05/17	<ul style="list-style-type: none"> • Causerie éducative avec les groupes vulnérables (plates-formes) (plates-formes) • Actualisation/Finalisation de la plateforme • Organisation des séances de travail sur les mécanismes de recours • Elaboration des plans d'action (cadre opérationnel) des plateformes • Plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux 	Salle des réunions Sous-préfecture
Mokolo	Du 15 au 16/05/17	<ul style="list-style-type: none"> • Causerie éducative avec les groupes vulnérables (plates-formes) • Actualisation/Finalisation de la plateforme • Plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux • Organisation des séances de travail sur les mécanismes de recours • Elaboration des plans d'action (cadre opérationnel) des plateformes ; 	Salle délibérations de la Commune
Mora	Du 18 au 19/05/17	<ul style="list-style-type: none"> • Causerie éducative avec les groupes vulnérables (plates-formes) • Actualisation/Finalisation de la plateforme • Plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux • Organisation des séances de travail sur les mécanismes de recours • Elaboration des plans d'action (cadre opérationnel) des plateformes ; 	Salle délibérations de la Commune
Kousseri	Du 22 au 23/05/17	<ul style="list-style-type: none"> • Causerie éducative avec les groupes vulnérables (plates-formes) • Actualisation/Finalisation de la plateforme • Plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux • Organisation des séances de travail sur les mécanismes de recours • Elaboration des plans d'action (cadre opérationnel) des plateformes ; 	Salle délibérations de la Commune

Annexe 2 : Spécimen dépliant



Le droit d'être respecté dignement en tant que être humain

Le droit de se marier avec le libre et plein consentement et de fonder une famille



Le droit d'accéder aux fonctions publiques



Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence



Programme D'Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]

Programme du Gouvernement du Cameroun avec l'appui du PNUD

Région de l'Extrême-Nord

Communes de : Maga, Mora, Touloum Moulvoudaye, Mokolo, Kousseri

- *Le droit à un travail décent*
- *Le droit à un salaire égal pour un travail égal*
- *Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille*



Nous : Femmes, Jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes déplacées internes, disons NON aux violations de nos droits !



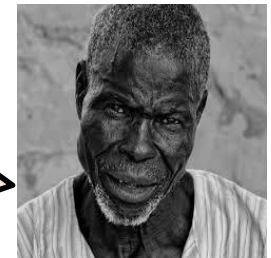
RESEAU DES ANIMATEURS POUR L'ÉDUCATION DES COMMUNAUTÉS
B.P 755 Maroua Tél 677646212/697050430
E-Mail: resaecbh2002@yahoo.com
Face Hôtel Maroua-Palace

Le droit à l'éducation de qualité



Le droit à la liberté et à la sureté

Le droit à un environnement sain et visible



PRINCES

Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence



Le droit de conserver sa nationalité pendant le mariage



Le droit au crédit foncier

- *Le droit de choisir le nom de famille*
- *Le droit de ne pas être licenciée pour cause de grossesse ou d'accouchement pendant et après l'accouchement*
- *Le droit de bénéficier d'une protection spéciale pendant et après l'accouchement*
- *Le droit d'être informé de son état de santé et de l'état de santé de son partenaire*



PRINCES



Ensemble, nous sommes mobilisés au sein de notre Plateforme Communale pour défendre nos droits

Annexe 3 : Différentes Plaquettes de Plaidoyer

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**BESOINS SPECIFIQUES EN MATIERE DES DROITS HUMAINS EXPRIMES PAR LES
GROUPES VULNERABLES DANS L`ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI**

Cibles	Actions prioritaires en matière de promotion des droits
Femmes	Renforcement des capacités en matière de promotion et de protection de leurs Droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels
	Facilitation/encouragement de l'éducation des jeunes filles
	Sensibilisation des hommes, chefs traditionnels et religieux sur la protection des droits de la femme
	Appui aux AGR dans le but d'embaucher les femmes partout où elles peuvent être utiles
Jeunes	Facilitation de l'accès aux formations dans des filières porteuses de croissance
	Promotion de l'éducation d'apprentissage
	Sensibilisation des parents et des jeunes sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille
	Création au sein des communes, des organes dédiés aux jeunes (accompagnement dans les formations, orientation)
	Organisation des formations en montage, suivi et évaluation des projets
	Lutte contre l'usage des stupéfiants par les jeunes
	Création des plates-formes de dialogues jeunes – autorités
	Facilitation des conditions d'accès des jeunes aux crédits
Personnes Handicapées	Création des centres de loisirs, bibliothèques, médiathèques
	Facilitation de l'accès des Personnes Handicapées à un emploi décent
	Facilitation de l'accès des Handicapées à l'éducation
Personnes Âgées	Sensibilisation contre les discriminations des Handicapées
	Sensibilisation des autorités locales et les structures existantes sur la promotion et la protection des Droits des Personnes Âgées
	Prise en compte de la reconversion/autonomisation des Âgées dans les plans de développements local
	Facilitation de l'accès aux soins de santé spécifiques des Âgées (frais des soins médicaux sur l'incapacité et précarité physique)
	Mise en place d'une organisation spécifique pour l'accompagnement des Âgées en matière de promotion et de protection de leurs Droits économiques et sociaux
	Facilitation de l'accès à l'information des Âgées
	Encouragement du dialogue entre Âgées A et autorités locales
Personnes Déplacées Internes	Prise en compte du passage de la pension à l'assurance vieillesse
	Estimation du nombre de personnes affectées par le déplacement par commune
	Détermination des caractéristiques sociodémographiques de ces personnes, la connaissance de leurs conditions de vie (logement, emploi, santé, éducation, accès à la terre)
	Aperçu de l'historique de leurs déplacements
	Détermination de la durée et de la fréquence de leurs déplacements
	Détermination de leur degré de (ré) intégration dans leurs lieux de vie (en termes d'accès à la propriété, à la justice, aux équipements collectifs; de participation à la vie communautaire, de sécurité et d'accès aux documents personnels)
Evaluation de leurs intentions en termes de solutions durables	

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**DROITS SPECIFIQUES EXPRIMES PAR LES GROUPES VULNERABLES DANS
L`ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI**

1. Les droits civils et politiques

- Le droit à la liberté et à la sureté
- Le droit d`être respecté dignement en tant que être humain
- Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence
- Le droit de se marier avec le libre et plein consentement et de fonder une famille
- Le droit d`accéder aux fonctions publiques

2. Les droits économiques, sociaux et culturels

- Le droit à un travail décent
- Le droit à un salaire égal pour un travail égal
- Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille
- Le droit à l`éducation
- Le droit à un environnement sain et visible

3. Les droits sexospécifiques des femmes

- Le droit de conserver sa nationalité pendant le mariage
- Le droit de choisir le nom de famille
- Le droit de ne pas être licenciée pour cause de grossesse ou d`accouchement pendant et après l`accouchement
- Le droit de bénéficier d`une protection spéciale pendant et après l`accouchement
- Le droit au crédit foncier
- Le droit d`être informé de son état de santé et de l`état de santé de son partenaire

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**BESOINS SPECIFIQUES EN MATIERE DES DROITS HUMAINS EXPRIMES PAR LES
GROUPES VULNERABLES DANS L`ARRONDISSEMENT DE MAGA**

Cibles	Actions prioritaires en matière de promotion des droits
Femmes	Renforcement des capacités en matière de promotion et de protection de leurs Droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels
	Facilitation/encouragement de l'éducation des jeunes filles
	Sensibilisation des hommes, chefs traditionnels et religieux sur la protection des droits de la femme
	Appui aux AGR dans le but d'embaucher les femmes partout où elles peuvent être utiles
Jeunes	Facilitation de l'accès aux formations dans des filières porteuses de croissance
	Promotion de l'éducation d'apprentissage
	Sensibilisation des parents et des jeunes sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille
	Création au sein des communes, des organes dédiés aux jeunes (accompagnement dans les formations, orientation)
	Organisation des formations en montage, suivi et évaluation des projets
	Lutte contre l'usage des stupéfiants par les jeunes
	Création des plates-formes de dialogues jeunes – autorités
	Facilitation des conditions d'accès des jeunes aux crédits
Personnes Handicapées	Création des centres de loisirs, bibliothèques, médiathèques
	Facilitation de l'accès des Personnes Handicapées à un emploi décent
	Facilitation de l'accès des Handicapées à l'éducation
Personnes Âgées	Sensibilisation contre les discriminations des Handicapées
	Sensibilisation des autorités locales et les structures existantes sur la promotion et la protection des Droits des Personnes Âgées
	Prise en compte de la reconversion/autonomisation des Âgées dans les plans de développements local
	Facilitation de l'accès aux soins de santé spécifiques des Âgées (frais des soins médicaux sur l'incapacité et précarité physique)
	Mise en place d'une organisation spécifique pour l'accompagnement des Âgées en matière de promotion et de protection de leurs Droits économiques et sociaux
	Facilitation de l'accès à l'information des Âgées
	Encouragement du dialogue entre Âgées A et autorités locales
Personnes Déplacées Internes	Prise en compte du passage de la pension à l'assurance vieillesse
	Estimation du nombre de personnes affectées par le déplacement par commune
	Détermination des caractéristiques sociodémographiques de ces personnes, la connaissance de leurs conditions de vie (logement, emploi, santé, éducation, accès à la terre)
	Aperçu de l'historique de leurs déplacements
	Détermination de la durée et de la fréquence de leurs déplacements
	Détermination de leur degré de (ré) intégration dans leurs lieux de vie (en termes d'accès à la propriété, à la justice, aux équipements collectifs; de participation à la vie communautaire, de sécurité et d'accès aux documents personnels)
Evaluation de leurs intentions en termes de solutions durables	

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**DROITS SPECIFIQUES EXPRIMES PAR LES GROUPES VULNERABLES DANS
L`ARRONDISSEMENT DE MAGA**

4. Les droits civils et politiques

- Le droit à la liberté et à la sureté
- Le droit d`être respecté dignement en tant que être humain
- Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence
- Le droit de se marier avec le libre et plein consentement et de fonder une famille
- Le droit d`accéder aux fonctions publiques

5. Les droits économiques, sociaux et culturels

- Le droit à un travail décent
- Le droit à un salaire égal pour un travail égal
- Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille
- Le droit à l`éducation
- Le droit à un environnement sain et visible

6. Les droits sexospécifiques des femmes

- Le droit de conserver sa nationalité pendant le mariage
- Le droit de choisir le nom de famille
- Le droit de ne pas être licenciée pour cause de grossesse ou d`accouchement pendant et après l`accouchement
- Le droit de bénéficier d`une protection spéciale pendant et après l`accouchement
- Le droit au crédit foncier
- Le droit d`être informé de son état de santé et de l`état de santé de son partenaire

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**BESOINS SPECIFIQUES EN MATIERE DES DROITS HUMAINS EXPRIMES PAR LES
GROUPES VULNERABLES DANS L`ARRONDISSEMENT DE MOULVOUDAYE**

Cibles	Actions prioritaires en matière de promotion des droits
Femmes	Renforcement des capacités en matière de promotion et de protection de leurs Droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels
	Facilitation/encouragement de l'éducation des jeunes filles
	Sensibilisation de tous les hommes, les chefs traditionnels et religieux sur la protection des droits de la femme
	Appui aux AGR dans le but d'embaucher les femmes partout où elles peuvent être utiles
Jeunes	Facilitation de l'accès aux formations dans des filières porteuses de croissance
	Promotion de l'éducation d'apprentissage
	Sensibilisation des parents et des jeunes sur l'importance de la scolarisation surtout celle de la jeune fille
	Création au sein des communes, des organes dédiés aux jeunes (accompagnement dans les formations, orientation)
	Organisation des formations en montage, suivi et évaluation des projets
	Lutte contre l'usage des stupéfiants par les jeunes
	Création des plates-formes de dialogues jeunes – autorités
	Facilitation des conditions d'accès des jeunes aux crédits
Création des centres de loisirs, bibliothèques, médiathèques	
Personnes Handicapées	Facilitation de l'accès des Personnes Handicapées à un emploi décent
	Facilitation de l'accès des Handicapées à l'éducation
	Sensibilisation contre les discriminations des Handicapées
Personnes Âgées	Sensibilisation des autorités locales et les structures existantes sur la promotion et la protection des Droits des Personnes Âgées
	Prise en compte de la reconversion/autonomisation des Âgées dans les plans de développements local
	Facilitation de l'accès aux soins de santé spécifiques des Âgées (frais des soins médicaux sur l'incapacité et précarité physique)
	Mise en place d'une organisation spécifique pour l'accompagnement des Âgées en matière de promotion et de protection de leurs Droits économiques et sociaux
	Facilitation de l'accès à l'information des Âgées
	Encouragement du dialogue entre Âgées A et autorités locales
	Prise en compte du passage de la pension à l'assurance vieillesse

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**DROITS SPECIFIQUES EXPRIMES PAR LES GROUPES VULNERABLES DANS
L`ARRONDISSEMENT DE MOULVOUDAYE**

7. Les droits civils et politiques

- Le droit à la liberté et à la sureté
- Le droit d`être respecté dignement en tant que être humain
- Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence
- Le droit de se marier avec le libre et plein consentement et de fonder une famille
- Le droit à la liberté d`opinion et d`expression

8. Les droits économiques, sociaux et culturels

- Le droit à un travail décent
- Le droit à un salaire égal pour un travail égal
- Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille
- Le droit à l`éducation
- Le droit à un environnement sain et visible

9. Les droits sexospécifiques des femmes

- Le droit de conserver sa nationalité pendant le mariage
- Le droit de choisir le nom de famille
- Le droit de ne pas être licenciée pour cause de grossesse ou d`accouchement pendant et après l`accouchement
- Le droit de bénéficier d`une protection spéciale pendant et après l`accouchement
- Le droit au crédit foncier
- Le droit d`être informé de son état de santé et de l`état de santé de son partenaire

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**BESOINS SPECIFIQUES EN MATIERE DES DROITS HUMAINS EXPRIMES PAR LES
GROUPES VULNERABLES DANS L`ARRONDISSEMENT DE TOULOU**

Cibles	Actions prioritaires en matière de promotion des droits
Femmes	Renforcement des capacités en matière de promotion et de protection de leurs Droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels
	Facilitation/encouragement de l'éducation des jeunes filles
	Sensibilisation de tous les hommes, les chefs traditionnels et religieux sur la protection des droits de la femme
	Appui aux AGR dans le but d'embaucher les femmes partout où elles peuvent être utiles
Jeunes	Facilitation de l'accès aux formations dans des filières porteuses de croissance
	Promotion de l'éducation d'apprentissage
	Sensibilisation des parents et des jeunes sur l'importance de la scolarisation surtout celle de la jeune fille
	Création au sein des communes, des organes dédiés aux jeunes (accompagnement dans les formations, orientation)
	Organisation des formations en montage, suivi et évaluation des projets
	Lutte contre l'usage des stupéfiants par les jeunes
	Création des plates-formes de dialogues jeunes – autorités
	Facilitation des conditions d'accès des jeunes aux crédits
Personnes Handicapées	Création des centres de loisirs, bibliothèques, médiathèques
	Facilitation de l'accès des Personnes Handicapées à un emploi décent
	Facilitation de l'accès des Handicapées à l'éducation
Personnes Âgées	Sensibilisation contre les discriminations des Handicapées
	Sensibilisation des autorités locales et les structures existantes sur la promotion et la protection des Droits des Personnes Agées
	Prise en compte de la reconversion/autonomisation des Agées dans les plans de développements local
	Facilitation de l'accès aux soins de santé spécifiques des Agées (frais des soins médicaux sur l'incapacité et précarité physique)
	Mise en place d'une organisation spécifique pour l'accompagnement des Agées en matière de promotion et de protection de leurs Droits économiques et sociaux
	Facilitation de l'accès à l'information des Agées
	Encouragement du dialogue entre Agées A et autorités locales
Prise en compte du passage de la pension à l'assurance vieillesse	

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**DROITS SPECIFIQUES EXPRIMES PAR LES GROUPES VULNERABLES DANS
L`ARRONDISSEMENT DE TOULOUM**

10. Les droits civils et politiques

- Le droit d`être respecté dignement en tant que être humain
- Le droit à un recours devant les tribunaux
- Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence
- Le droit à la liberté de réunion ou d`association
- Le droit de voter et d`être élu

11. Les droits économiques, sociaux et culturels

- Le droit à un salaire égal pour un travail égal
- Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille
- Le droit à l`éducation
- Le droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté
- Le droit à un environnement sain et visible

12. Les droits sexospécifiques des femmes

- Le droit de conserver sa nationalité pendant le mariage
- Le droit de bénéficier d`une protection spéciale pendant et après l`accouchement
- Le droit aux prestations familiales
- Le droit au crédit foncier
- Le droit d`être informé de son état de santé et de l`état de santé de son partenaire

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**BESOINS SPECIFIQUES EN MATIERE DES DROITS HUMAINS EXPRIMES PAR LES
GROUPES VULNERABLES DANS L`ARRONDISSEMENT DE MOKOLO**

Cibles	Actions prioritaires en matière de promotion des droits
Femmes	Renforcement des capacités en matière de promotion et de protection de leurs Droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels
	Facilitation/encouragement de l'éducation des jeunes filles
	Sensibilisation des hommes, chefs traditionnels et religieux sur la protection des droits de la femme
	Appui aux AGR dans le but d'embaucher les femmes partout où elles peuvent être utiles
Jeunes	Facilitation de l'accès aux formations dans des filières porteuses de croissance
	Promotion de l'éducation d'apprentissage
	Sensibilisation des parents et des jeunes sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille
	Création au sein des communes, des organes dédiés aux jeunes (accompagnement dans les formations, orientation)
	Organisation des formations en montage, suivi et évaluation des projets
	Lutte contre l'usage des stupéfiants par les jeunes
	Création des plates-formes de dialogues jeunes – autorités
	Facilitation des conditions d'accès des jeunes aux crédits
Personnes Handicapées	Facilitation de l'accès des Personnes Handicapées à un emploi décent
	Facilitation de l'accès des Handicapées à l'éducation
	Sensibilisation contre les discriminations des Handicapées
Personnes Âgées	Sensibilisation des autorités locales et les structures existantes sur la promotion et la protection des Droits des Personnes Âgées
	Prise en compte de la reconversion/autonomisation des Âgées dans les plans de développements local
	Facilitation de l'accès aux soins de santé spécifiques des Âgées (frais des soins médicaux sur l'incapacité et précarité physique)
	Mise en place d'une organisation spécifique pour l'accompagnement des Âgées en matière de promotion et de protection de leurs Droits économiques et sociaux
	Facilitation de l'accès à l'information des Âgées
	Encouragement du dialogue entre Âgées A et autorités locales
	Prise en compte du passage de la pension à l'assurance vieillesse
Personnes Déplacées Internes	Estimation du nombre de personnes affectées par le déplacement par commune
	Détermination des caractéristiques sociodémographiques de ces personnes, la connaissance de leurs conditions de vie (logement, emploi, santé, éducation, accès à la terre)
	Aperçu de l'historique de leurs déplacements
	Détermination de la durée et de la fréquence de leurs déplacements
	Détermination de leur degré de (ré) intégration dans leurs lieux de vie (en termes d'accès à la propriété, à la justice, aux équipements collectifs; de participation à la vie communautaire, de sécurité et d'accès aux documents personnels)
	Evaluation de leurs intentions en termes de solutions durables

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**DROITS SPECIFIQUES EXPRIMES PAR LES GROUPES VULNERABLES DANS
L`ARRONDISSEMENT DE MOKOLO**

13. Les droits civils et politiques

- Le droit à la liberté et à la sureté
- Le droit d`être respecté dignement en tant que être humain
- Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence
- Le droit de se marier avec le libre et plein consentement et de fonder une famille
- Le droit d`accéder aux fonctions publiques

14. Les droits économiques, sociaux et culturels

- Le droit à un travail décent
- Le droit à un salaire égal pour un travail égal
- Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille
- Le droit à l`éducation
- Le droit à un environnement sain et visible

15. Les droits sexospécifiques des femmes

- Le droit de conserver sa nationalité pendant le mariage
- Le droit de choisir le nom de famille
- Le droit de ne pas être licenciée pour cause de grossesse ou d`accouchement pendant et après l`accouchement
- Le droit de bénéficier d`une protection spéciale pendant et après l`accouchement
- Le droit au crédit foncier
- Le droit d`être informé de son état de santé et de l`état de santé de son partenaire

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**BESOINS SPECIFIQUES EN MATIERE DES DROITS HUMAINS EXPRIMES PAR LES
GROUPES VULNERABLES DANS L`ARRONDISSEMENT DE MORA**

Cibles	Actions prioritaires en matière de promotion des droits
Femmes	Renforcement des capacités en matière de promotion et de protection de leurs Droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels
	Facilitation/encouragement de l'éducation des jeunes filles
	Sensibilisation des hommes, chefs traditionnels et religieux sur la protection des droits de la femme
	Appui aux AGR dans le but d'embaucher les femmes partout où elles peuvent être utiles
Jeunes	Facilitation de l'accès aux formations dans des filières porteuses de croissance
	Promotion de l'éducation d'apprentissage
	Sensibilisation des parents et des jeunes sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille
	Création au sein des communes, des organes dédiés aux jeunes (accompagnement dans les formations, orientation)
	Organisation des formations en montage, suivi et évaluation des projets
	Lutte contre l'usage des stupéfiants par les jeunes
	Création des plates-formes de dialogues jeunes – autorités
	Facilitation des conditions d'accès des jeunes aux crédits
Personnes Handicapées	Création des centres de loisirs, bibliothèques, médiathèques
	Facilitation de l'accès des Personnes Handicapées à un emploi décent
	Facilitation de l'accès des Handicapées à l'éducation
Personnes Âgées	Sensibilisation contre les discriminations des Handicapées
	Sensibilisation des autorités locales et les structures existantes sur la promotion et la protection des Droits des Personnes Âgées
	Prise en compte de la reconversion/autonomisation des Âgées dans les plans de développements local
	Facilitation de l'accès aux soins de santé spécifiques des Âgées (frais des soins médicaux sur l'incapacité et précarité physique)
	Mise en place d'une organisation spécifique pour l'accompagnement des Âgées en matière de promotion et de protection de leurs Droits économiques et sociaux
	Facilitation de l'accès à l'information des Âgées
	Encouragement du dialogue entre Âgées A et autorités locales
Personnes Déplacées Internes	Prise en compte du passage de la pension à l'assurance vieillesse
	Estimation du nombre de personnes affectées par le déplacement par commune
	Détermination des caractéristiques sociodémographiques de ces personnes, la connaissance de leurs conditions de vie (logement, emploi, santé, éducation, accès à la terre)
	Aperçu de l'historique de leurs déplacements
	Détermination de la durée et de la fréquence de leurs déplacements
	Détermination de leur degré de (ré) intégration dans leurs lieux de vie (en termes d'accès à la propriété, à la justice, aux équipements collectifs; de participation à la vie communautaire, de sécurité et d'accès aux documents personnels)
Evaluation de leurs intentions en termes de solutions durables	

**Programme D`Inclusion Economique et Sociale [PRINCES]
Région de l`Extrême-Nord- Cameroun
MINEPAT/PNUD**

**DROITS SPECIFIQUES EXPRIMES PAR LES GROUPES VULNERABLES DANS
L`ARRONDISSEMENT DE MORA**

16. Les droits civils et politiques

- Le droit à la liberté et à la sureté
- Le droit d`être respecté dignement en tant que être humain
- Le droit de circuler librement et de choisir sa résidence
- Le droit de se marier avec le libre et plein consentement et de fonder une famille
- Le droit d`accéder aux fonctions publiques

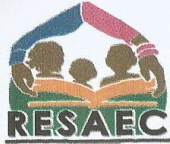
17. Les droits économiques, sociaux et culturels

- Le droit à un travail décent
- Le droit à un salaire égal pour un travail égal
- Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille
- Le droit à l`éducation
- Le droit à un environnement sain et visible

18. Les droits sexospécifiques des femmes

- Le droit de conserver sa nationalité pendant le mariage
- Le droit de choisir le nom de famille
- Le droit de ne pas être licenciée pour cause de grossesse ou d`accouchement pendant et après l`accouchement
- Le droit de bénéficier d`une protection spéciale pendant et après l`accouchement
- Le droit au crédit foncier
- Le droit d`être informé de son état de santé et de l`état de santé de son partenaire

**Annexe 4 : Feuilles de présences Causeries avec les
Membres des Plates-formes**



PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE [PRINCES]

COMMUNE DE MAGA

ET MECANISME DE RECOURS

CAUSERIE EDUCATIVE AVEC LA PLATE-FORME






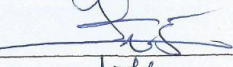

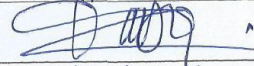
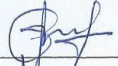
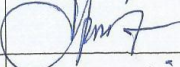
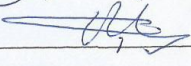



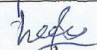



FEUILLE DE PRESENCES

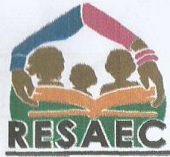
N°	Nom et prénoms	Statut	Contact	Signature
01	SALI ABRAHAM	Handicapé	698 09 1070	
02	ABBA MAYO SALI	Jeune Jeune	696 74 83 64	
03	DOUBLA GREING	JEUNE	696 75 39 36	
04	ABBA MARBA	Jeune	696 74 24 07	
05	MELETE ZHERESE	Représentante des FEMMES	696 74 82 51 864 66 28 15	
06	ZAINA DAVID	Chef CMPS de Maga Seigneur	677 37 64 20 dazaina@ yahoo.fr	
07	ABDOULAYE CELESTIN DJEM'S	JEUNE	696 53 88 04 / 663 21 43 62 674 60 83 19	
08	AFAPPOSSING ASSOIC ANEKE	Jeune	6 94 12 74 34	

09	LANG WASSOU BARNABAS	Jeune	696025774	J
10	KOBI EYENNE	Jeune	681597595	J
11	MARIE ETIENNE	Femme	656195387	J
12	LABASSOU EROC	jeune	697717187	J
13	ALAMINE JACQUES	Jeune	⁶⁹⁴⁴⁸⁰²⁸⁹ 696538804	J
14	DOCTEUR EMMANUEL	Jeune	694052065	J
15	ASSAM Soumei	Jeune	696752862	Minsing
16	KIDMO NESIDR	JEUNE	667135916	J
17	BARAI Felecite' Bouba	Jeune	669603825	J
18	WILDA FELECITE	Femme	664056465	J
19	KAKA EVELE	Personne déplacé	663054569	J
20	YOUSSEUF-ELHADJ HISSENE	Handicapé	699819332	J
21	Seini Idrissa	déplacé interne	699535999	Seini
22	Mamma Mathi	Handicapé	662146624	J
23	MARGAZA ALIONM	Handicapé	698852376	J
24	HAMAN AHINA MINSING	Handicapé	695503828	J

25	YAKOUBA HASSAN	HANDICAPE	662146624	Hand
26	MADAGAM MARCEL	HANDICAPE	694604162	Hand
27	BOUKAR ALI	HANDICAPE	696382118	Hand
28	SALI MOUMINE	Deplacé interne	66732/9848	Hand
29	MOUSSA ABZEDI	Deplacé interne	694799239	Hand
30	ABOUBAKAR JOSEPH	Représentant des Déplacés	662167369	Hand
31	POPIANGHA HOVA	Deplacé interne	668952930	Hand
32	ASSAWARKAI LIDIA	personne agée	696945997	Hand
33	DONDON EYELE	Femme	696963570	5
34	HAOUA BASGA	Femme	696748251	=
35	ASTA EP. SALI ABEGNEDI BASGA	Femme	696748251	Hand
36	FARMATA Louise	femme	664094255	Hand
37	ASSIAM AFIDING	femme	696045299	Hand
38	KOWE ALBERT	Handicapé	660766777	Hand
39	AVALAYE Epe Margaza Juliane	personne agée	696748251	Hand
40	Dumar Exélé Clément	Jeune	697102009	Hand

41	Djopudata Angeline	Femme	696954240	
42	ADAM ALI	Handicapé	664600515	
43	DJIBRINE OUMAR	Handicapé	662172913	
44	IDRISSA OUSMAN ASSAKAL	Handicapé	697561755	
45	MOUSSA ZIGLA	Handicapé	663065243	
46	HAKASSOU GUENDE	Handicapé	664074852	
47	ZAKARIA BOKAR	Handicapé	667718816	
48	ABAKAR AKTAYE	personne âgé	664669377	
49	BRANIM ADIBE	personne âgé	694224408	
50	GREING- Lue	Handicapé	697429403	
51	BOKAR DAMI	personne âgé	669392839	
52	HASSAN ABAYE	Handicapé	697429403	
53	NGARVOUNSIA Jean-Baptiste	Handicapé personne âgé	697735156	
54	ASSIAM ATIPISSIDI	Femme	694685404	
55	MOULOU THERESE FIVILINSOU	Femme	693357904	
56	ADAMOU AWITINGUE	personne âgé personne âgé	667706349	

57	ISSA ADAMA	Deplacé interne	668885296	
58	MOUSSA ALDO	DEPLACÉ INTERNE	663218849	
59	MALAMA GRENG	Jeune	696381866	
60	OUSMANE BOUKAR	Jeune	695498267	
61	ZAKARIA ADAM	Jeune	694866991	
62	IZAKA MAHAMAT	Jeune	696748300	
63	SPACK ANDRE	Jeune	694120712	
64	DJOMDI GABRIEL	Jeune	690.69.04.39	
65	YAKOUBA LAMANA	Jeune	697931537	
66	ISSA Oumar	Personne Agée	696553133	
67	MOUSSA ATOUR	Handicapé	699204340	
68	IDRISSA ADAM	Handicapé	667177258	
69	FANNA DAVID	Jeune	696069526	
70	BOUKAR ISSOUFA	Jeune	694523000	
71	LOUMBA GABRIEL	Handicapé	668331342	
72	AZAKNA HASSAN	Deplacé interne	699053197	
73	MALLOUM SEGWÉ	personne agée	699088155	
74	Wahidieloué Catherine	Handicapée	662146624	



PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE [PRINCES]

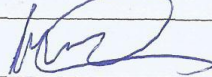


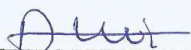

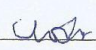
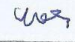







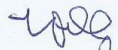
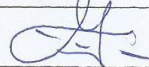
COMMUNE DE MORA

CAUSERIE EDUCATIVE ET MECANISMES DE RECOURS AVEC LA PLATE-FORME

FEUILLE DE PRESENCES

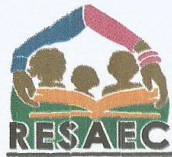
N°	Nom et prénoms	Statut	Contact	Signature
01	Alhadji Hamidou	delect p. Agées	69744 4767 67324 5002	
02	MIGNÉ Pierre IVAN	Sous-projet de Mora	674 98 81 85	
03	Abba Boukari	Maire de la Commune de Mora	652901717 660934343 668945977	ABBA BOUKARI
04	ZAKÉ Souleyman	PH (President)		
05	ABATSOUA OUMATE	PH		
06	MAHAMMA KOLA	PH	666777107	
07	MALLOUM DAÏHOU	PH	668946312	
08	Toudyami Hamidou	P.A.	678146298	

09	Yigla Pie	P. A	626 09 35 87	Yigla
10	BAS Hamidou	P. A	69422-17-42	Bas
11	AHISSO Hamidou	P. A	674137903	Ahissou
12	IBRAHIM ABBA	P. A	679127805	Ibrahim
13	Yerima Mahama	P H	679-38-43-18	Yerima
14	ACHE	Femme ^{P. A}	675463760	Ache
15	Bidja Djaulde	Femme PA	658130805	Bidja
16	AISSATOU Adama	Femme	674991035	Aissatou
17	Fingoumou Koloumou.S	Femme	675253421	Fingoumou
18	Fadi	Femme	677190348	6771 MF
19	Fanta	Femme	677154496	Fanta
20	Hadjé tata	P. A	S/C ^{ACHE} 675463760	Hadjé
21	tata	Femme	674939666	tata
22	FADIMATOU	P H	677887622	Fadimatou
23	TOHOUTE NGADJIBA	P H	674825583	Tohoute
24	BATOU BOUKAR AISSATOU BOUKAR	P H	S/C 664815095	Batou

25	FADI MATHAMA	PH	663 27 68 69	
26	FADI OUMATE	PH	665 52 07 72	
27	Maimoune Mohaman Zake	Femmes	679-93-9256	
28	A'ISSATOU ABBou	Femme	675 993261	
29	MAI BANOu	PH	S/C 665 18 88 80	
30	HANJA FADI	PH	665 18 68 80	
31	FADI MALLOUM	PH	651 56 66 44	
32	KALIDOUNI BRAHIM	PH	667 34 12 86	
33	FADME LIMAN OUMAR	PH	652 81 71 60	
34	MAMMA JEANNETTE	PH	682 92 91 53	
35	FADI OUMATE	PH	668 96 25 16	
36	IMMA AL	Jeune	673-1169162	
37	DEBECHÉ MARIE	FEMME	669-60-20-56	
38	Masqat	PH	650040823	
39	ABBA MAMA	PH	Sk 660 99 49 49	
40	HASSAN MOHAMAN	PA	679 92 63 18	

41	ABOUBAKAR ABDO	Jeune	670 83 49 02 695 13 44 16	Signature
42	MOHAMED BEN AMAR	P.H	677-45-26-39 664-90-26-95	Signature
43	Djimi Mamoudou	Jeune	676 4887 46 66490 2027	Signature
44	DJIBATOU	Personne âgée	8/c 683 27 68 69	Signature
45	Adama Mohamedou Chelina	Femme	670262615	Signature
46	ZAKE Boukar	jeune	677-33 93 12	Signature
47	SOUFIANOU DUMAN	jeune	675 93 92 78	Signature
48	Rais ABOUBAKAR	Jeune	693 58 48 53	Signature
49	HAMADOU BACHIROU	Jeune	695 14 62 01	Signature
50	ZARATOU ZARATOU Abba	Jeune	691 50 58 66	Signature
51	IBRAHIM ABBA	jeune	676842862	Signature
52	MOUDOU ABBA	Diplo	676 92 19 15	Signature
53	LAMINE DONG	Pt coordonnées Jeunes	696400491	Signature
54	BICHAIR	Jeune	6 76 15 36 78	Signature
55	MALLA MAHAMA	Jeune	691251600/6721912 00	Signature
56	FADI	jeune	694179414	Signature

57	PANORA SIGA	PD.	674839666	PS
58	THERESE ep Zake	Pers agée	697835293	PS
59	Oumaté Bladi.	Jeune	676415112	PS
60	JADUBA Elhadji	PA	699.56.85.08	PS
61	ADAMA Bié	PA.	672 74 62 89	B.
62	ABDOUL HAKAM MAHAMA	Jeune	650 59 32 14	PS
63	DIAZ ELIE	Jeune	665203930	PS
64	Nohamen Boukar	Jeune	663510390	PS



PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE [PRINCES]

COMMUNE DE MOKOLO

CAUSERIE EDUCATIVE ET MECANISMES DE RECOURS AVEC LA PLATE-FORME

FEUILLE DE PRESENCES

N°	Nom et prénoms	Statut	Contact	Signature
1	Mme Pichayé épouse Ngaboya David Ko'om	Femme	699 85 09 70 674 01 00 29 666 32 08 25	
2	HAMPOU OUMAROU	Homme		
3	GAWARAI VICHE	Handicapé	674651959/693296694	
4	MOUSSA DJALIGUE	Agé	674651959	
5	DJAVAYGAI GONONDO	Femme	677308992	
6	KOUSSALI Suzanne	Femme	676613016	
7	GZAYA	Femme	678633821	
8	ANTAWALI EPSE Kadé	Femme	672291357	

9	FADIMATOU ABDOUZAÏE KAÏE	femme	69903 98 76	FA
10	DOUMZARAI VAGANA	Femme	67960 83 87	DO
11	HAI DAMAI BOLEME KUDOF	Femme	688 46 1900	HA
12	NGNATA EPSE SOBOBOH JAC	Femme	666267 949	NG
13	DANADAM CHRISTELLE	Femme	664345 292	DA
14	ZAI NA GANDI	femme	650 84 00 58	ZAI
15	SOUAIBOU SARDU	JEUNE	665219819	SO
16	VOMOD R/GOBERT	Jeune	65577 92 30	VO
17	Souleyman Adama	jeune	66332 1287	SO
18	SAMIRATOU A'ISSATOU SAZI	Jeune	67963 75 84	SA
19	FAMMATIOU MOUSSA	Jeune	697716344	FA
20	Adama Agoumba	age	670 657 209	AD
21	BAKARI Adama	age	6672 75 15	BA
22	ABOUBAKAR BAMAMA	age	675 46 45 03	AB
23	ABBA Baakama	age	66 95 34 212	AB
24	MAMTSAI HAMADJODA	age	-	MA

25	Ouermannou Bourou	ôgé	694804897	B
26	Sjekodjim Jean Pierre	Phonno phon	677315396	4242
27	Bolka Abdias	Handicapé	6632668	1
28	Guengueldai	P. handicapé	667394154	Gu
29	Goudeygued Mouze	P. handicapé	667394154	67
30	Mongouche Beldé	P. ôgé	678458973	R
31	VADJAYA MARTINE	P. Handicapé	669089150	066
32	TIANAMA SALI	P. ôgé	696075707	024
33	BOABA Wanda	Diplacée	6701602471	00
34	TAOUCSE BOUBA	P. ôgé	664745060	001
35	ABBA Sali	Diplacée	661255434	1
36	malla Ahadi	Diplacée	663363369	1
37	HAKYA HABAGA	Diplacée	675558528	1
38	MANANGWA Emma (impromul)	handicapé	660735497	1
39	MAMOUEDA KERMI	Radio	679104492	1

40	VOHOD KE TOU VNE AYOUNA	PDE	668833572	
41	Dikari François	P.H	660474207 621425410	
42	DATNA Nani	PA	666200855	
43	CIUWÉ Nani	PDI	672783789	
44	KALAZA HABALIA	PDI	661678054	
45	Hankam Pulayn	PIA	661394154	
46	Hama tator	PDI	665218482	
47	ndasolegai Catherine	PDI	667123029	
48	TATA NAMBO	PDI	662496356	
49	ASSABÉ TILÉ	PDI	664277918	
50	AISSATON née 18/07/1988	PDI	682023472	



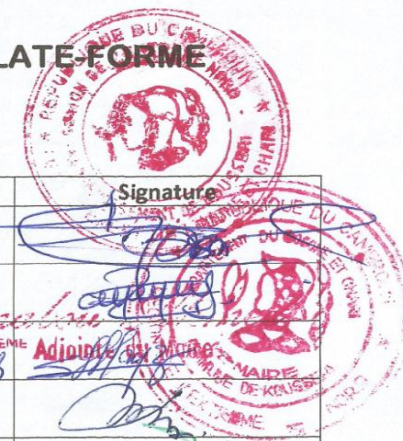
PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE [PRINCES]

COMMUNE DE KOUSSERI

CAUSERIE EDUCATIVE ET MECANISMES DE RECOURS AVEC LA PLATE-FORME



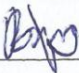











FEUILLE DE PRESENCES

N°	Nom et prénoms	Statut	Contact	Signature
01	Moussa	S/P Kousseri	677652372	
02	ZENABOU AHMED	Ag Naïne	675760882 620367407	
03	WARAT MICHEL	MINJEE/Kri	694608498/675822508	
04	Adama Oumorel	C/centre social	699913031	
05	LIMAN MEY GARBA	Pdt CNFC Kri	679 24 14 54	
06	HADJARA BANA	JEUNE	671-LB-40-87	
07	TABLA KACHALLA	PDI	694554222	
08	AMINA ADOUM GARBA	PDI	680964425	



09	NGONNA HASSANA	FEMME	693976307	LN
10	Mouison Maussa	Femme	697371490	LN
11	FADOUA MARCELINE	PDI	662166598	LN
12	NAYA AIMEE	FEMME	699429914	LN
13	Amamissa Adèle	Femme	697385052	LN
14	Mansour Adam Djibrine	Jeune	674-42-67-79 696-65-03-79	LN
15	BIYUMA Léon	P.H	697936499	LN
16	BOUBA Haman	P.H.	650291103	LN
17	ABDOU LAYE BOUKAR	P.H.	650455106	LN
18	MAHAMAT KLITA FAKI	PH.	242673210	LN
19	GOUJTA SEINI	P.H.	676537132	LN
20	SALI AKTAI	P.H.	695905553	LN
21	ABOUGOUJTA DJIBRINE	P.H	694891777	LN
22	DAMBE EMMA	PH	692019695	LN
23	ALHAJJI SEIJ GHEME	PH	670296974	LN
24	Madam Saïd	PDI	677607463 666725375	LN

25	FANÉ MEY ABANIA	PDI	695175287	SRU
26	MIHMIT ARABI	PA	677282055	ms
27	MAHAMAT HAMIT	PA	696425927	UHT
28	ALGONI ADOUM	PA	677284055	90
29	BOUNOU GONI	PDI	682020545	Cam
30	GONI MOUOU HAMED	PDI	672228444	GMD
31	Katou Koré	PDI	699976307	epk
32	Ali Kachalla Alk Kachalla	PDI	680954743 699495152	_____
33	ABBA HASSANA MEINA	PA	683647191	Li 21
34	ABDOURAHM OUMAR	PA	677223385	_____
35	HAMIT MAHAMAT	Jeune	670766108	_____
36	RAMAT ALHADJI CHIFFA	PDI	676 83 39 39	_____
37	ABDOULAYE MAHAMAT	Jeune	673692299 699398862	_____
38	OUMAR - MAHAMAT	Jeune	677070300 694410376	_____
39	Ali MAHAMAT	Pt Jeune / he	696571612 676192113	_____
40	YAGOULANG Elie	Jeune	677272708	_____

50	NETTALASSO HONORINE	Femme	698736353	
51	ABAKAR - ABAGANAMA	Jeune	690891030 674239693 ✓	
52	BARKA ANORE	Jeune	694686564	
53	HASSAN YOUSSEUF	Jeune	674452460	
54	MELIA ABAYE	P.H	652813868 690716202	
55	HIBRAHIM DUMAR	Jeune	677674457	
56	FALMATA HADJA FALMATA	Femme	693967818	A
57	WASSA ALI	Jeune	698897160 680960001	
58	MAIKOLE - LAKIA	FEMME	695646686	
59	MAMA BAHAR	Jeune	699283288	
60	IBRISS CHERIF SALET	P.H	672455769	
61	ZARA TELEGRİ	FEMME	675673647	
62	ALHADI ADOUM RAMAMN	P.H P.H	677300603	
63	IYA KAKA LEMAN	Polte Femme	696261580	
64	FATIME MAHAMAT	Femme	690764846	



PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE [PRINCES]

COMMUNE DE TOUSSOUM *Ndumudaye.*

CAUSERIE EDUCATIVE ET MECANISMES DE RECOURS AVEC LA PLATE-FORME






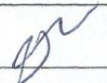


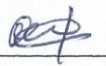
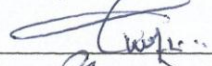



FEUILLE DE PRESENCES

N°	Nom et prénoms	Statut	Contact	Signature
01	Aboubakar GANNA	<i>Spécialisée</i>	684.18.052	<i>[Signature]</i>
02	TAPGA RAYMOND	jeune	658419650	<i>H.F.</i>
03	DOREISSOU GALGABA	personne âgée	674745517	<i>[Signature]</i>
04	KAMPETE BOUFONNA	personne âgée	664.9794.11	<i>[Signature]</i>
05	BAKARY MAMUZI	en handicap	693689602	<i>[Signature]</i>
06	DJAKOÏN	Rep. Pers. AGées	697449825	<i>[Signature]</i>
07	HONDOUNGBO ROUTH	en handicap	Sk. 674745517	<i>[Signature]</i>
08	Mailorgo Héléne	Femme	663933964	<i>[Signature]</i>

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
DEPARTEMENT DU WAKA
[Signature]
ADMINISTRATEUR CIVIL

09	MAIDOUWE MARIE THERESE	Femme	694 15 16 63	
10	MOHAMADOU ISSA	HOMME	667763555	
11	MAIMILLION Jackeline	ENDICAP.	SL. 694 45 14 86.	
12	MAIYONWA DJAKOJIN	Femme	697 87 72 74.	
13	HAIWÉ BELAND Pascal	Jeune	696 19 96 45	
14	AFIDJO GILBERT	JEUNE	695 08 62 97	
15	KAKTOING Gilbert	endicap.	SL. 693 68 96 02.	
16	CHEFF ALIUM	endicap	SL. 674 76 55 17	
17	MAMA SANDANÉ	Dep. endicap	693 68 96 02.	
18	HASSANIA BOUBA	endicap.	SL. 693 68 46 02	
19	MADA di Joseph	personne âgé	695 36 75 83	
20	DOURWE NSONGA	Jeune	698 05 16 55	
21	BAGUE LOUIS	Seune	694 45 14 86	
22	ABOUBAKAR ABDOU	handicapé	699 50 84 03	
23	ZORA MALIKI FABREN	JEUNE	655 10 13 937	
24	SOUSSIA Augustin.	jeune	669 820 827	

25	SAVALAM Robert	Jeune	697.67.54.66	Jeune
26	EGRETOING-Koulsala	Homme	66339.2166	Homme
27	SALI Souhou	Pers Enbilaye	SK.66191.73.55	Homme
28	AISSATOU Souhou	Femme	667.71.80.08	Femme
29	AISSATOU OUSHARM	Femme	668.83.01.85	Femme
30	ASIA Yam	Femme Age	SK.665.22.78.21	Femme
31	NAISSATOU Boudjo	Femme	6-90.65.66.54	Femme
32	DIJA MAIGARI	Femme	696.62.54.43	Femme
33	HAPSATOU epaloum MANA	Femme	697123123	Femme
34	ZARIATOU HASSANIA	Femme	694953483	Femme
35	ABIBI ABASI	Femme	696.02.82.62	Femme
36	AMINATOU OUMAROU	Jeune	655620221	Jeune
37	AISSATOU BOUBA	Jeune	698455837	Jeune
38	MANGA BOURANGA	Jeune	668989134	Jeune
39	YAYA ABBAKOURA	Jeune	695916694	Jeune
40	AMADOU HAMADOU	Jeune	6677180.08	Jeune

41	SALI Tchernor	pers. en charge	S/c. 695.64.33.60	
42	HABI bougi	pers. Age	S/c. 697.3127.04	
43	BIRI Abba-	pers. Age	S/c. 697.3127.04	
44	Aboubakar SIDIKI	femme	688160699	
45	ALLOM Ibrahim	personne. Age	663344.601	
46	MAYA SANA.	pers. Age	644.92.7633.	
47	GONATINE	pers. ENCHARGE	695.7474.54	
48	AMADOU DUMALOU	pers. Age	6.77.31.27.04	
49	ABDOULAYE DOUNGUE.	pers. Age	699.99.04.16.	SICAT
50	BOLOUM. HAMADOU.	pers. Age	662020255	
51	Fialidou Sali	president de jeunes	698404447	
52	HABSA ASTA HAMADOU	femme	696573556	
53	HAIRAMOU DAK-KOUWI	femme	697205401 697348010	
54	Wamero Kamsala	Maire	691623178	





PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE [PRINCES]

COMMUNE DE TOULOUN

CAUSERIE EDUCATIVE ET MECANISMES DE RECOURS AVEC LA PLATE-FORME

FEUILLE DE PRESENCES

N°	Nom et prénoms	Statut	Contact	Signature
01	Boubakary Ahigo	SP de Touloun M au Maire	677 848 833	
02	WOWE		663376445	
03	AISSA ANGELE	Al Maire (membre)	662794573	
04	HOULI PLAN	Personne handicapé	697526267	
05	MAIRINNI GONTOING	Personne âgées	s/c 697973788	
06	HAPRA DUE - DUE	Jeunes	661629486	
07	FAIWA BAIKRO FELIX	Jeunes	697720926	
08	HOULIBELE WOURI	Personne âgées	656297032	

09	DONG-DANDI	Personne âgées	655944706	Doi
10	GOURDA SAMUEL	Personne âgées	s/c 661826130	Doi
11	GASTOUNG YAMRABELE	Personne âgées	s/c 674114145	Doi
12	WANEASTA Epse Saly	femme	679710682	Doi
13	TCHOUÉ CELESTIN	Personne handicapés	665229140 674495088	Doi
14	BIRWE	P. A.	673995261	Doi
15	TAIGA WALSAM	P. Handicapé	666209306	Doi
16	TCHOUENBE MATHIAS	p handicapé	690303477	Doi
17	DAIDOUWE DELPHINE	Femme	656261118	Doi
18	LEMANNA SAMUEL	Personne âgée	698066964	Doi
19	SEBEKBEO FRANCOIS	Personne âgée	s/c 674495088	Doi
20	NYONPA GILBERT	Personne handicapé	s/c 694495088	Doi
21	TCHINBELE JEAN BAPTISTE	Personne handicapé	s/c 674300313	Doi
22	DATSSINGTAIWE JEANNETTE	Femme	663876882	Doi
23	MAKNE HENTOING	Femme	667726554	Doi
24	DOBE BIENVENUE	Personne handicapé	699698733	0

25	MAIMODA Ep.EKANI APOLONTE	Femme	669418088	→
26	WABE MARCELLINE	Femme	661111618	fu fu
27	Maiyane Rosaline	Femme	655373446	sig
28	WANE GOLDONG	Femme	665534781	#D
29	DIAKBA MOKANLANI NJOYA	JEUNE	693498411 667126944	sig
30	JING YANG ADAMU	JEUNE	691255019 677172373	sig
31	BAYANG GAROBANDI MBARANDIABEL	JEUNE	664106037	sig
32	DJONMAILA AHADJI WILABEL	Jeune	653059332	sig
33	DJONWANG BIENBENO	Jeune	695059929	sig
34	ADJON PHILEMON	Jeune	662759457 697720880	sig
35	NRABBO ALJANSSO	Jeune	652367671	sig
36	TIBOKBE JUSTIN	Jeune	697821782 667727382	sig
37	LAMO SIMON	Jeune	690279974 661811822	sig
38	ISAKWANG EMMANUEL	Jeune	669366767	sig
39	KOWE DABI DANIEL YORKISSAM	personne handicapé JEUNE	664251902	sig
40	DANRA MATURIN	personne handicapé Jeune	661195749	sig

41	MAIYAOUNDE MINKREO	Personne Agee	☒ 696 46 08 12	<i>[Signature]</i>
42	BOULDAY HOUANSO HELENE	Femme	696 46 08 12	<i>[Signature]</i>
43	DJAOTONG PALEBELE	Personne Agee	☒ 696 46 08 12	<i>[Signature]</i>
44	BOLGA PAULINE	Femme	655 28 62 33	<i>[Signature]</i>
45	KOSSEDA MADELEINE	Femme	☒ 696 46 08 12	<i>[Signature]</i>
46	YINDA DJAKDJING	AJED-MR Coordonnateur	664 03 91 46 697 47 38 80	<i>[Signature]</i>
47	Boubakari Hamadou	RESAEC	69705 04 80 67764 8212	<i>[Signature]</i>
48	CHOFOR HOZA MELIANE	STAGIAIRE RESAEC	672 82 67 10 681 20 22 85	<i>[Signature]</i>
49	MANGA Theoclere	Maire	699 65 16 62	<i>[Signature]</i>
50	FURI GARANDI Fulbert	CCS	675 17 03 05 660 40 60 00	<i>[Signature]</i>

